

DESOKYDANT POUR RENOVATION DE MOTOS ANCIENNES

COMPOSITION

Le produit est un mélange original d'acides organiques et minéraux (citrique, aminosulfamique, phosphorique) allié à des tensio-actifs.

ACTION

Le mélange n'attaque que les oxydes métalliques (oxyde de fer, de cuivre et d'aluminium notamment). Il n'a pratiquement aucune action sur les métaux purs, excepté le zinc. Il n'attaque pas les joints carton ou nitrile. Il est donc parfaitement indiqué pour la rénovation de pièces de motos anciennes, en acier, cuivre ou aluminium (carburateurs, réservoirs, tubes de fourche, boulonnerie). Il pénètre à l'intérieur des pièces chromées piquées pour détruire la rouille sous les piquages, sans altérer le chrome. La formation de bulles lors de la réaction évacue les débris.



PRESENTATION

Le produit contient des acides organiques et est donc biodégradable à sa concentration normale d'emploi. De ce fait il est livré concentré, en flacons de 250 ml, à diluer dans 1 litre d'eau. Une partie du produit concentré peut, selon la température extérieure, être présente à l'état de cristaux. Ces derniers se dilueront dans la préparation finale.

MODE D'EMPLOI

Diluer le flacon de 1 litre dans 4 litre d'eau ordinaire. Attendre la dilution des cristaux, mélanger. Le traitement se fait par trempage des pièces, jusqu'à disparition des oxydes (environ 24 à 48 heures). Laver ensuite la pièce à l'eau avec du savon, brosser, rincer, laisser sécher, peindre, vernir ou huiler.



Le traitement ne suffit pas pour protéger la pièce longtemps d'une nouvelle oxydation en atmosphère humide. La dépose d'un revêtement de protection est indispensable. Par exemple pour les chromes piqués, vernir et retirer le vernis de surface à l'acétone. Le produit de recouvrement restera dans les pores auparavant oxydés, afin d'empêcher tout contact avec l'humidité.

Cas particulier des réservoirs : Utiliser au moins 2 litres de produit dilué à sa concentration d'emploi. Retourner chaque jour le réservoir afin que chaque partie de sa surface interne soit au contact du produit. Laisser le robinet en place,

mais remplacer le bouchon, qui possède un petit trou d'entrée d'air, par un film plastique étanche.

DUREE DE VIE

Le produit peut se biodégrader en 2 semaines. Non utilisé, on peut le conserver longtemps au congélateur. Noter auparavant sa nature pour ne pas le confondre avec de l'eau. La réaction chimique avec les oxydes diminue sa concentration en acides, il est de moins en moins efficace.

REJET

Le produit peut être rejeté au sol sans précaution particulière, sauf s'il a servi au traitement d'oxydes de métaux lourds (plomb notamment). Eviter l'épandage en rivière, étang, ou fosse septique.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Le produit ne présente pas une toxicité notable. Cependant comme tous les acides, utiliser des lunettes de protection et des gants en caoutchouc si le contact est prolongé. Ne pas laisser à portée des enfants et des animaux. Ne pas ingérer. En cas de contact avec la peau, les yeux ou les vêtements, rincer immédiatement à l'eau. Ne pas mélanger avec des produits chlorés (eau de Javel).



CONSEILS DE PRUDENCE

R 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

S 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S 28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

S 61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

S (2) Conserver hors de portée des enfants.

AUTRES INFORMATIONS

Fiche de données de sécurité normalisée REACH sur demande.

En cas de réaction allergique ou anormale, consulter un médecin en lui apportant cette fiche, puis nous appeler au +33-06.98.77.73.40



Attention

H315, H319, H412,

Préparé par JP CHIMIE – 413 Chemin des Costes 30140 TORNAC

Préparation contenant :

Acide pentanedioïque : >5%. CAS 5949-29-1 EINECS 201-069-1 (E330)

Acide sulfamidique : 5 à 10%. CAS 5329-14-6 EINECS 226-218-8

Acide phosphorique : 85 à 90%. CAS 7664-38-2 EINECS 231-633-2